



**Objet : Révision des listes électorales**

## **COMMUNIQUE URGENT**

L'Ambassade de la République Algérienne Démocratique et Populaire à Prague porte à la connaissance des ressortissants algériens immatriculés auprès de ses services consulaires et remplissant les conditions légales de l'exercice de leurs droits électoraux, que la période de la révision annuelle des listes électorales qui a débuté le 1er octobre 2018, a été clôturée le 31 octobre 2018.

En application des dispositions de la loi organique Nr 16-10 relative au régime électoral, notamment ses articles 9, 14,16 et 20, l'Ambassade d'Algérie à Prague porte à la connaissance des ressortissants algériens résidant en République Tchèque, que la période des recours pour la révision des listes électorales est ouverte du 1er au 15 novembre 2018. A cet effet, les ressortissants remplissant les conditions légales, immatriculés et non-inscrits sur la liste électorale sont invités à adresser leur recours au service consulaire de l'Ambassade dans les délais mentionnés ci-dessus.



**Prague le, 01/11/2018**